

# SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE RADIOPROTECTION

Secrétariat SFRP ; BP 72, 92263 Fontenay-aux-Roses Cedex ; Tél. 01 58 35 72 85  
Mél : [secretariat@sfrp.asso.fr](mailto:secretariat@sfrp.asso.fr) – [www.sfrp.asso.fr](http://www.sfrp.asso.fr)

Président fondateur : Norbert CHASSEDE-BAROZ†

Présidents honoraires : Véronique DECOBERT, Hervé BERNARD, Didier CHAMPION

Directrice : Valérie CHAMBRETTE

## Exercice 2017-2019

### MEMBRES DU BUREAU

*Président* : Bernard LE GUEN (EDF)

*Président élu* : Thierry SARRAZIN (Centre Oscar Lambret)

*Président sortant* : Thierry SCHNEIDER (CEPN)

*Secrétaire* : Didier GAY (IRSN)

*Trésorier* : Patrick FRACAS (CEA)

### AUTRES ADMINISTRATEURS

Xavier CASTAGNET (CEA) ; Patrick DEVIN (AREVA) ; Georges FERRY (EDF) ; Laurence FUSIL (CEA) ; Emmanuelle GAILLARD- LECANU (EDF) ; Marc GLEIZES (IRSN) ; Jean-Luc GODET (ASN) ; Jérôme JOLY (IRSN) ; Pierre LAROCHE (AREVA) ; Jean-François LECOMTE (IRSN) ; Philippe MÉNÉCHAL (ASN) ; Florence MÉNÉTRIER (CEA) ; Caroline RINGEARD (IRSN) ; Catherine ROY (Commission de RP vétérinaire) ; Martine SOUQUES (EDF) ; Thierry VIAL (CEA)

### PRÉSIDENTS DES INSTANCES

#### Commission de la revue :

Michel BOURGUIGNON (IRSN)

#### Commission enseignement :

Paul LIVOLSI (CEA-INSTN)

#### Commission des relations internationales :

Jean-François LECOMTE (IRSN)

#### Section environnement :

Pierre-Yves HEMIDY (EDF)

#### Section personnes compétentes en RP :

Yann BILLARAND (IRSN)

#### Section de protection technique :

Laurence FUSIL (CEA)

#### Section rayonnements non ionisants :

Isabelle LAGROYE (Univ. Bordeaux)

#### Section recherche & santé :

Florence MENETRIER (CEA)

#### Club histoire :

Alain BIAU (retraité)

#### Club jeunes sociétaires :

Pedro CALDEIRA IDEIAS (IRSN)

### ADHÉSION À LA SFRP

Les conditions requises pour être membre de la SFRP et le bulletin d'adhésion sont disponibles sur le site [www.sfrp.asso.fr](http://www.sfrp.asso.fr).

### MEMBRES BIENFAITEURS

#### APVL Ingénierie

3 allée de la Ferme de la Rabelais, 37540 Saint-Cyr-sur-Loire

[www.apvl.com](http://www.apvl.com) et [www.dosimetrie.com](http://www.dosimetrie.com)

#### BERTHOLD France SAS

Parc technologique des Bruyères, 8 route des Bruyères,

78770 Thoiry

[www.berthold.com](http://www.berthold.com)

#### CEA

Siège social – Centre d'études de Saclay,

91191 Gif sur Yvette Cedex

[www.cea.fr](http://www.cea.fr)

#### DOSILAB SARL

66 boulevard Niels Bohr, 69100 Villeurbanne

[www.dosilab.fr](http://www.dosilab.fr)

#### E2S innovation

101 avenue du Général Leclerc, 75685 Paris Cedex

[www.e2s-innovation.com](http://www.e2s-innovation.com)

#### Institut de Radioprotection et de Sécurité Nucléaire

BP 17, 92262 Fontenay-aux-Roses

[www.irsn.fr](http://www.irsn.fr)

#### KYREL Sécurité et Radioprotection

796 Boulevard Félix Escudier, 83000 Toulon

[www.kyrel-ksc.fr](http://www.kyrel-ksc.fr)

#### LANDAUER Europe

9 rue Paul Dautier, CS 60731,

78457 Vélizy-Villacoublay Cedex

[www.landauer-fr.com](http://www.landauer-fr.com)

#### LORYON

4 allée des Garays

91120 Palaiseau

[www.loryon.com](http://www.loryon.com)

#### MIRION Technologies

Route d'Eyguières, BP 1, 13113 Lamanon

[www.mirion.com](http://www.mirion.com)

#### NUVIA France

Bâtiment l'Archimède, 85 avenue Archimède,

13857 Aix-en-Provence Cedex 3

[www.nuvia-ts.com](http://www.nuvia-ts.com)

#### PTW-France

41 chemin de la Cerisaie,

91620 La Ville du Bois

[www.ptw.de](http://www.ptw.de)

## Prochaines manifestations

Le site [www.sfrp.asso.fr](http://www.sfrp.asso.fr) regroupe les annonces des manifestations de la SFRP. Vous y retrouvez également les présentations des anciennes manifestations.

Le renouvellement de l'adhésion à la SFRP se fait directement en ligne.

<b>Sols, sédiments et radioactivité</b>	6–7 février 2019 (Paris)
<b>Congrès national de radioprotection SFRP 2019</b>	18–20 juin 2019 (La Rochelle)
<b>Les défis de radioprotection en radiothérapie externe</b>	26 septembre 2019 (Paris)

### Sols, sédiments et radioactivité

6–7 février 2019 (Paris)

Couche supérieure de la croûte terrestre, le sol est, avec l'eau et l'air, à la base de toutes les formes de vie. Produits d'interactions complexes entre le climat, la géologie, la végétation, l'activité biologique, le temps et les activités humaines, les sols remplissent une multitude de fonctions souvent interdépendantes et notamment sur les plans économiques (productions agricole et forestière, matières premières, etc.), sociaux et culturels (support de l'activité humaine, patrimoine culturel et paysager, etc.), mais également environnementaux (stockage et épuration de l'eau, biodiversité, etc.). S'agissant d'une ressource limitée, les sols nécessitent une attention, une surveillance et une gestion particulière, afin d'en assurer leur pérennité. Cette ressource peut présenter en effet un taux de dégradation rapide, de l'ordre de quelques années ou décennies, alors même que ses processus de formation et de régénération sont lents.

Compartiment d'accumulation, les sols, comme les sédiments, sont exposés aux activités humaines et industrielles et constituent un lieu d'interaction et une matrice de choix pour la surveillance. Les exigences visant à préserver la qualité des sols, et à les réhabiliter si nécessaire, s'appliquent donc à de nombreux secteurs d'activité et notamment à l'industrie nucléaire.

Si la politique nationale vise la prévention afin d'éviter que les activités humaines ne conduisent à la dégradation des sols, l'actualité dans le domaine des sols et des eaux souterraines est nourrie et marquée par l'arrivée de nouveaux référentiels (textes réglementaires, guides, normes) et de nouvelles techniques et exigences de caractérisation.

Ces évolutions doivent être prises en compte par les professionnels impliqués dans la gestion des sites et la qualité des sols de par leurs activités (exploitants, régulateurs, experts, chercheurs, etc.).

L'objectif de ces journées est de présenter un état de l'art sur ce sujet d'actualité avec une même ambition de partage, d'échange, de décloisonnement et de transmission des connaissances que lors des journées précédemment organisées par la section environnement et consacrées aux thématiques « Eaux, radioactivité et environnement » en 2014 et « Air et radioactivité » en 2017.

### Congrès national de radioprotection SFRP 2019

18–20 juin 2019 (La Rochelle)

#### *L'appel à communications est lancé !*

Pour son douzième congrès national, la SFRP vous donne rendez-vous à La Rochelle, du 18 au 20 juin 2019. Ce sera l'occasion pour tous les professionnels impliqués dans la protection contre les rayonnements ionisants et non ionisants qu'ils soient issus des domaines de la recherche, de la médecine, de l'industrie et de l'électronucléaire, de présenter leurs réflexions et travaux les plus récents. Les différents thèmes abordés permettront de favoriser les échanges d'expérience entre professionnels, ainsi que les interactions entre disciplines.

Des sessions tutoriales compléteront les présentations orales. Une exposition technique sera ouverte à tous les professionnels de la radioprotection. L'exposition des communications affichées (posters) se déroulera pendant toute la durée du congrès et se tiendra au sein de l'exposition technique.

Le Prix « Henri Jammet », institué à l'occasion des 50 ans de la SFRP, vise à encourager des jeunes professionnels ou scientifiques pour la qualité et l'originalité de leurs travaux. Les candidats désirant concourir devront soumettre, en vue d'une présentation orale et en tant que premier auteur, un résumé de leurs travaux. La sélection sera effectuée par le Comité du programme et le lauréat représentera la Société française de radioprotection au congrès international IRPA (Séoul, Corée du sud, 11–15 mai 2020) : il concourra à cette occasion aux « Young Scientist Awards » et devra être âgé au plus de 35 ans en juin 2020.

**Les informations plus détaillées sont disponibles sur**  
[www.sfrp.asso.fr](http://www.sfrp.asso.fr) .  
**Les inscriptions sont déjà ouvertes**

## La vie des PCR

### Les journées PCR des 6 et 7 novembre 2018

#### On n'a pas tous les jours 20 ans

Et si Lyon, capitale des Gaules, était devenue pour 2 jours celle de la radioprotection ? Vingt ans déjà que la SFRP organise les journées PCR. Moi, jeune radioprotectionniste s'étant frotté à l'ordonnance de 2001, me voici maintenant devoir croiser le fer avec celle de 2016 et son bataillon de décrets et d'arrêtés à venir. Nul doute que cette escapade en terre lyonnaise m'apporte les lumières sur les complexités de cette sarabande de textes.

Première matinée : pleins phares sur les codes de l'environnement, du travail et de la santé dont les représentants des administrations et de l'Autorité nous ont décortiqué les nouveautés, l'esprit et la lettre. Sidérée par la clarté des explications, l'assistance en resta quasi coïte, alors que les réactions de la salle deux ans plutôt avaient été virulentes et empreintes d'inquiétude face aux orientations qui avaient été présentées. Il faut peut-être voir dans cet apaisement tout le travail de pédagogie et d'échange effectué par nos représentants de la puissance publique qui avaient enregistré à leur bonne mesure ces craintes du monde de la radioprotection exprimées notamment en 2016. Mais la salle n'était pas pour autant sans réaction car, signe des temps, c'est par SMS que le plus grand nombre de questions a été posé. Celles qui n'ont pas été traitées par les représentants de la table ronde pourront ultérieurement trouver leurs réponses sur le site internet de la SFRP, nous a-t-on dit. Du boulot en perspective pour la section PCR !

Au-delà des dispositions relatives à l'organisation de la radioprotection, le radon s'invite à la table de la PCR. Le radon, que l'on voit apparaître de façon plus prégnante dans la réglementation applicable au travailleur, a suscité une certaine perplexité : espérons que l'arrêté attendu sur ce sujet pour 2019 comme les présentations faites lors de la session consacrée à ce gaz, pas si rare que cela finalement, nous l'ont laissé comprendre.

En fin de journée, quelques réjouissances supplémentaires pour ceux qui n'en pas eu assez pendant la journée : pas facile de trouver une place dans les ateliers sur les différentes tâches de la PCR et les études de postes sur le cristallin mais la bienveillance des animateurs m'a quand même permis de me faufiler à l'œil. Dix-neuf heures déjà et je suis encore dans les travées de l'exposition technique.

Deuxième journée : il fallait être matinal pour ne plus jamais regarder les films sur le Titanic de la même façon. Quel plaidoyer convaincant pour développer, dans notre domaine, l'application de la méthode de l'arbre des causes lorsqu'il nous arrive un pépin.

Bilan des courses à chaud : encore à peu près 2 ans pour absorber l'évolution, et non la révolution, du système de radioprotection. Cela promet des prochaines journées PCR pleines d'expériences toutes nouvelles et riches d'échanges. Où ? C'était très bien, Lyon.

Les résumés des conférences et des présentations sont disponibles sur le site web de la SFRP : [www.sfrp.asso.fr](http://www.sfrp.asso.fr).

P. Ceher

Ndlr : Les journées PCR, organisées à Lyon les 6 et 7 novembre 2018, ont rassemblé 550 personnes. Elles sont organisées tous les 2 ans par la SFRP et font l'objet d'un partenariat avec la CorPAR depuis l'édition 2016.

## La vie réglementaire

### Avancement des travaux réglementaires concernant l'utilisation des rayonnements ionisants à des fins médicales (novembre 2018)

#### Jean-Luc Godet

Autorité de Sûreté Nucléaire

Direction des Rayonnements Ionisants et de la Santé

En parallèle de la contribution apportée pour transposer la directive 2013/59/Euratom du Conseil du 5 décembre 2013 fixant les normes de base relatives à la protection sanitaire contre les dangers résultant de l'exposition aux rayonnements ionisants, l'ASN a engagé dès 2016 les travaux nécessaires pour mettre à jour plusieurs décisions et arrêtés concernant l'utilisation des rayonnements ionisants à des fins médicales. Ces textes avaient été établis par l'ASN entre 2004 et 2006 pour achever la transposition de la directive précédente (directive 97/43 Euratom). La liste des textes en préparation et leurs niveaux d'avancement sont présentés dans le tableau ci-joint.

Il convient de noter que la mise à jour des dispositions du code de la santé publique concernant les expositions médicales, par le décret n° 2018-434 du 4 juin 2018 portant diverses dispositions en matière nucléaire, pour assurer la transposition de la directive 2013/59/Euratom, ne devrait pas conduire à ajouter de nouvelles décisions à caractère réglementaire dans ce secteur. Les travaux de mise à jour des décisions et arrêtés existants sont cependant estimés nécessaires pour tenir compte de l'évolution des techniques et de l'expérience acquise pour leur application mais aussi pour parvenir à mieux graduer les contraintes en fonction des enjeux.

Lors de la préparation des décisions, l'ASN accorde une large place à la concertation avec les parties prenantes, sociétés savantes médicales, administrations et organisme d'expertise (IRSN), mais aussi à la consultation du public (via son site internet). Cette concertation est réalisée le plus souvent lors de la définition préalable des orientations puis sur la base d'un projet de décision.

Après publication des décisions, les divisions territoriales de l'ASN réalisent des contrôles pour vérifier leur bonne application soit lors de la mise à jour des autorisations qu'elle délivre (en radiothérapie, en médecine nucléaire et en scanographie) soit lors des inspections réalisées par les inspecteurs de la radioprotection.

**Avancement des travaux réglementaires concernant l'utilisation des rayonnements ionisants à des fins médicales  
Novembre 2018**

	Note d'orientation (consultation des parties prenantes)	Projet de décision (consultation publique)	Projet de décision (finalisation)	Commentaires
Décision relative aux activités nucléaires relevant du régime de déclaration au titre du code de la santé publique	Avril-mai 2018	Juillet-septembre 2018	Octobre 2018	Pour les applications médicales actuelles soumises à déclaration (radiologie dentaire, radiologie conventionnelle, pratiques interventionnelles radioguidées), cette nouvelle décision n'apporte pas de modification.
Projet de décision relative à l'enregistrement (autorisation simplifiée) des activités de scanographie et des pratiques interventionnelles radioguidées	En cours d'élaboration			Cette nouvelle décision aura pour conséquence de soumettre à enregistrement la scanographie, actuellement soumise à autorisation, et certaines pratiques interventionnelles radioguidées à enjeu fort (du point de vue de la radioprotection).
Projet de décision relatif à l'assurance de la qualité en imagerie médicale	Juillet-août 2016	Décembre 2017 janvier 2018	Fin décembre 2018	Cette nouvelle décision concerne l'ensemble des activités de radiologie, les pratiques interventionnelles radioguidées et la médecine nucléaire diagnostique.
Projet de décision relatif aux modalités d'évaluation des doses de rayonnements ionisants délivrées aux patients et à la mise à jour des Niveaux de Référence Diagnostiques (NRD)	Janvier 2018	Novembre 2018 janvier 2019	1 <sup>er</sup> semestre 2019	Cette nouvelle décision met à jour les NRD fixés par l'arrêté du 10 octobre 2011, sur la base des données transmises à l'IRSN par les services d'imagerie.
Projet de décision modifiant la décision ASN n° 585 du 14 mars 2017 (formation des professionnels de santé à la radioprotection des patients)	SO	Juillet-septembre 2018	1 <sup>er</sup> semestre 2019	Cette décision apporte plusieurs modifications à la décision n° 585, notamment sur les dispositions transitoires. À noter l'approbation au 2 <sup>nd</sup> semestre 2018 par l'ASN de 5 guides professionnels appelés par cette décision
Projet de décision modifiant la décision ASN n° 238 du 23 août 2011 (qualification des personnes physiques responsables d'une activité nucléaire médicale)	SO	1 <sup>er</sup> semestre 2019		
Projet de décision modifiant la décision ASN n° 103 du 1 <sup>er</sup> juillet 2008 (assurance de la qualité en radiothérapie)	En cours d'élaboration			
Mise à jour de l'arrêté du 22 septembre 2006 (informations dosimétriques dans le compte rendu d'un acte médical)	En cours d'élaboration			Par arrêté ou par décision ASN homologuée